



Message de Rome

Congrès européen de la COMECE *Valeurs et perspectives pour l'Europe de demain* *Les 50 ans des traités de Rome*

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la signature des traités de Rome, plus de 400 personnes déléguées par les conférences épiscopales, par des communautés religieuses, des organisations et mouvements catholiques ainsi que par d'autres églises chrétiennes se sont retrouvées à Rome du 23 au 25 mars 2007, à l'invitation de la Commission des conférences épiscopales de la Communauté européenne, pour un congrès européen sur le thème « Valeurs et perspectives pour l'Europe de demain – Les 50 ans des traités de Rome ». Ces délégués ont souhaité adresser le message suivant aux chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union européenne, au Président du Parlement européen et au Président de la Commission européenne, réunis le 25 mars 2007 à Berlin pour le même motif, dans le cadre d'une réunion solennelle du Conseil européen.

1. A la lumière de l'histoire de la Communauté européenne, nous considérons les traités de Rome comme une étape importante sur le chemin d'une intégration des Etats et des peuples européens. Nous sommes reconnaissants des efforts menés par beaucoup de représentants de nos peuples en termes d'engagement en faveur de la paix et de la réunification européennes, qui est cependant encore inachevée. Ils ont su tirer les justes leçons des aberrations des nationalismes exacerbés et des idéologies totalitaires qui ont abouti à la guerre, aux destructions et à la négation des libertés. Les réalisations de ce demi-siècle sont décrites dans le rapport « Une Europe des valeurs », dont le Congrès a pris connaissance. Nous considérons de notre devoir de poursuivre la construction européenne dans le temps, ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une entreprise séculaire. Il a fallu plus de cent ans à nos ancêtres pour construire une cathédrale pour quelques-uns; en cinquante ans, nous avons bâti une nouvelle « cathédrale » pour tous les Européens.
2. Nous rappelons que tous les Etats membres se sont engagés de façon libre dans le processus d'intégration européenne, par la signature et la ratification des traités de Rome et des accords européens successifs. Aujourd'hui, en mars 2007, l'Union européenne a de nouveau devant elle des défis importants à surmonter pour garantir son futur. Il faut développer la coopération internationale en vue de combattre la pauvreté, tout spécialement en Afrique, l'exploitation des femmes et des enfants, ainsi que les violations des droits de l'homme. Il faut lutter contre les causes et conséquences du changement climatique. Dans ce cadre, il faut harmoniser les expériences d'un plus grand nombre d'Etats membres de l'Union européenne, répondre aux attentes accrues des citoyens à l'égard de l'UE dans le contexte de la mondialisation et maintenir une protection sociale adéquate. Le rapprochement des citoyens par rapport à des institutions politiques éloignées et difficiles à comprendre devient de plus en plus nécessaire. Tout cela requiert de façon urgente que soit confirmé avec vigueur le chemin déjà parcouru, par une justification nouvelle de l'UE. Cela lui permettra de retrouver son dynamisme initial, pour que, vraiment, les jeunes Européens, de plus en plus nombreux, deviennent la plus grande richesse de l'Europe.
3. Nous suivons avec attention le dialogue entre les chefs d'Etat et de gouvernements, le Président du Parlement européen et le Président de la Commission européenne afin d'envisager une solution commune qui permette de dépasser l'actuelle période de réflexion en Europe. Nous souhaitons que la

solution institutionnelle qui sera atteinte sauvegarde la dignité humaine et les valeurs qui en dérivent, comme la liberté religieuse dans toutes ses dimensions, les droits institutionnels des Eglises et des communautés religieuses, et qu'elle reconnaisse explicitement l'héritage chrétien de notre continent. C'est en dialoguant sur et pour le bien commun des citoyens que nous contribuerons à une forte cohésion sociale, qui est aujourd'hui si importante et nécessaire à l'Europe.

4. Nous demandons que l'UE soit guidée par les valeurs et les principes qui ont inspiré l'unification européenne depuis ses débuts. Il s'agit de la dignité humaine, l'égalité entre homme et femme, la Paix et la Liberté, la réconciliation et le respect mutuel, la solidarité et la subsidiarité, l'Etat de Droit, la Justice et la recherche du bien commun. Ils sont indispensables, en particulier dans un contexte de résurgence dans nos pays, de tendances nationalistes, racistes, xénophobes ainsi que des égoïsmes nationaux. Les institutions européennes devraient agir dans les domaines relevant de leur compétence, et non pas dans ceux qui relèvent des compétences nationales. C'est pourquoi nous appelons les Etats membres à respecter, dans le cadre de leurs législations démocratiques, la vie, de la conception à son terme naturel, et à promouvoir la famille en tant qu'union naturelle entre homme et femme dans le cadre du mariage. Le respect des droits civils et légaux des individus, ne doit pas porter atteinte à l'institution du mariage et à la famille comme fondement de la société.
5. Nous, Chrétiens, nos communautés, nos associations et mouvements contribuerons par notre engagement à soutenir les initiatives qui respectent authentiquement la nature humaine créée à l'image et dans la ressemblance de Dieu, telle que révélées en la personne de Jésus-Christ et qui, dans cette optique, œuvrent de manière authentique en faveur de la réconciliation, de la Paix, de la Liberté, de la solidarité, de la subsidiarité, de la Justice. Dans le processus d'intégration du continent, comme l'a rappelé le Pape Jean-Paul II: « Il est capital de prendre en compte le fait que l'Union n'aurait pas de consistance si elle était réduite à ses seules composantes géographiques et économiques, mais qu'elle doit avant tout consister en une harmonisation des valeurs appelées à s'exprimer dans le droit et dans la vie. » (*Ecclesia in Europa*, 110).

Que le Seigneur bénisse l'Europe et que la Vierge Marie la protège.

ROME, 24 MARS 2007

Congrès européen de la COMECE, Rome, 24 mars 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>